

Étape 4 : collecte de données

Sur le terrain, les informations sont généralement recueillies de quatre manières : (1) le feed-back guidé après la présentation du concept de FBP, (2) les interviews avec des informateur-riche-s clés, (3) des groupes de discussion, des observations directes et/ou des prospections à pied au niveau des communautés et (4) des demandes d'ensembles de données et de rapports écrits.

Conseils pour la présentation du concept de FBP

Il faut souvent présenter le concept du FBP au personnel de la Société nationale, des services techniques (hydrologiques et météorologiques, etc.) du gouvernement et des autres institutions susceptibles d'être impliquées dans la mise en place du système de FBP. Pour donner un feed-back constructif sur le fonctionnement possible de ce système dans le pays, les personnes interrogées doivent avoir une certaine connaissance du concept. L'équipe de l'étude doit le présenter au personnel de la Société nationale au début de la mission en utilisant les ressources FBP disponibles (jeux, présentations PowerPoint préparées en amont, documentation écrite). Inviter les représentant-e-s des services techniques (hydrologiques et météorologiques, RRC, etc.) du gouvernement et d'autres institutions, ou organiser d'autres présentations dans ces institutions, permet de clarifier le concept du FBP, de gérer les attentes relatives aux possibilités du système et de recueillir des données manquantes dans le cadre des séances de questions et réponses.

Vous trouverez de la documentation sur la facilitation des jeux FBP ici. Pour d'autres conseils sur le renforcement des capacités FBP, veuillez consulter les chapitres Préparer votre Société nationale au FBP et Encourager les parties prenantes à s'impliquer, ainsi que le [guide du Centre du Climat sur la collaboration avec les agences nationales compétentes pour les questions climatiques et météorologiques.](#)

Conseils pour la sélection des informateur-riche-s clés dans le pays

L'essentiel des informations qui alimenteront les recommandations de l'EF sera probablement collecté lors des interviews avec des interlocuteur-riche-s clés au niveau national et infranational. Il y a lieu de rencontrer les personnes suivantes pour obtenir une perspective très large sur la conception du programme de FBP :

- la direction générale de la Société nationale (président-e, secrétaire général-e, directeur-riche de la gestion des catastrophes, directeur-riche du développement organisationnel) ;
- le personnel de niveau intermédiaire de la Société nationale qui couvre des secteurs potentiellement concernés par le FBP (santé, EAH, argent liquide, protection sociale,

moyens de subsistance, refuges, gestion des risques de catastrophe) et la direction générale du projet, ainsi que les volets administration, finance, logistique, SERA, communications et, le cas échéant, sécurité ;

- les autorités gouvernementales au niveau national compétentes pour les services techniques (hydrologie et météorologie) et la gestion des risques de catastrophe, les ministères du Logement/Développement, de l'Agriculture, des Travaux publics, de la Santé, de la Protection civile et de la Protection sociale, ainsi que le département compétent pour la publication des alertes aux catastrophes et l'assistance lors des évacuations (il s'agit parfois de la défense/police) ;
- les autorités gouvernementales pertinentes au niveau infranational (district, municipalité) dans les zones soumises aux aléas (si possible) ; toute institution déjà impliquée dans le FBP ou une action d'anticipation au niveau national ;
- les agences des Nations unies qui sont concernées par le FBP, notamment le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, le BCAH, et qui gèrent des programmes dans la zone couverte par le système d'alerte précoce ;
- les ONG qui sont concernées par le FBP, notamment le Start Network, Oxfam, CARE, Practical Action, World Vision, etc., qui gèrent des programmes dans
- la zone couverte par le système d'alerte et d'action précoces.

Conseils pour la recherche au niveau des communautés

Les groupes de discussion, les observations directes et les prospections guidées à pied constituent des méthodes courantes pour recueillir des renseignements sur la vie des potentiel·le·s bénéficiaires du programme, lesquels peuvent servir à sa conception (voir Boîte à outils EVC). L'équipe chargée de la recherche doit accepter un certain degré d'erreur dans les réponses qu'elle reçoit et faire de son mieux pour créer les conditions inclusives qui permettront aux participant·e·s de se sentir à l'aise pour s'exprimer, partager des idées, etc. Vous trouverez des bonnes pratiques pour la recherche communautaire ici.

Plusieurs des questions préparées pour les interviews avec les informateur·rice·s clés, notamment celles qui portent sur les actions de FBP possibles, peuvent également être posées au sein des communautés, si elles sont adaptées au contexte. Il faut en outre étudier les sujets suivants au sein du groupe de discussion/au format d'une EVC :

- les impacts des récentes catastrophes et les expériences personnelles concernant les différentes catastrophes prioritaires pour une analyse plus détaillée ;
- les actions autonomes qui sont déjà réalisées au niveau des personnes, des ménages, du groupe ou de la communauté pour se préparer à une catastrophe, pour la gérer et pour s'en relever ;
- les éventuelles alertes précoces/prévisions de catastrophe reçues par les participant·e·s, la

source de ces alertes (y compris les alertes traditionnelles), le degré de précision qu'ils-elles attribuent à ces alertes et leurs éventuelles suggestions pour améliorer les systèmes d'alerte précoce ;

- les suggestions des participant·e·s concernant l'assistance qui serait utile avant une catastrophe ;
- du feed-back sur l'usage de l'argent liquide s'il était distribué avant une catastrophe, dans des délais prédéfinis ;
- les groupes actifs au sein d'une communauté (groupes prêts et épargne, préparation avant une catastrophe, etc., susceptibles d'être mobilisés pour une activité avant une catastrophe).

Pour trianguler les informations recueillies lors des groupes de discussion et mieux connaître la réalité des populations exposées, nous recommandons de procéder à des observations directes et à des prospections à pied. Pour analyser les inondations et les cyclones dans le contexte du FBP, nous recommandons de sélectionner un site en bord de mer ou de rivière. Ces méthodes sont conçues pour laisser libre-cours aux discussions et permettre une introduction spontanée de sujets. Mais poser des questions d'approfondissement sur les impacts (niveau des eaux, points de dégâts) ainsi que sur les sites présentant un intérêt (zones d'évacuation, zones de pâturage, marchés, sources d'eau potable) peut vous aider à obtenir des informations intéressantes.

Conseils pour la demande de données et de documentation écrite

Les données relatives à la vulnérabilité, à l'exposition et aux impacts passés seront au cœur de la prévision des impacts (voir chapitre Méthode de déclenchement), mais aussi de la sélection des actions. Ces informations ne font pas partie du champ de l'étude de faisabilité, mais une première analyse superficielle des données relatives à la vulnérabilité et à l'exposition peut cependant être effectuée pendant cette étude. Pour ce faire, il faut poser des questions sur les produits de cartographie et les sources de données qui existent, ainsi que sur leur emplacement. Les indicateurs choisis varient pour chaque type d'aléas (en fonction de l'aléa et de la disponibilité des informations). L'indice INFORM constitue un répertoire utile des ensembles de données disponibles et des produits de cartographie de la vulnérabilité.

Conseils pour les questions posées pendant les interviews

Il convient d'adapter les questions posées pendant les interviews à chaque participant·e en fonction de son domaine d'expertise. Les suggestions de question ci-dessous sont réparties en six catégories : aléa, exposition et vulnérabilité, prévision des aléas, actions précoces possibles, capacités et processus institutionnels, financement et protection sociale. Les questions sont destinées à orienter votre première

évaluation superficielle du contexte national, de l'environnement favorable, du niveau actuel des données et de leurs lacunes afin de définir la manière de concevoir un projet de FBP et d'identifier les sources d'informations pour le futur PAP.

Dans la plupart des cas, il ne sera pas possible d'apporter à ces questions des réponses définitives dans le court délai de l'étude de faisabilité, mais les premières informations collectées dans ce cadre jettent les fondations de la collecte et de l'analyse des données dans le cadre du développement du PAP.

Exposition aux aléas et vulnérabilité

- Par le passé, quels aléas ont eu des impacts négatifs dans les catégories suivantes ?
 - Mortalité et morbidité
 - Perte de moyens de subsistance
 - Perte de biens
 - Désorganisation du marché
 - Dégâts aux infrastructures
 - Santé et assainissement
 - Insécurité alimentaire
 - Déplacements et migrations
 - Insécurité
- Comment ces impacts ont-ils varié entre les différentes zones géographiques ?
 - Habitats ruraux, urbains, informels, zone côtière, proximité des marchés, positionnement par rapport à des infrastructures de protection de grande taille comme des digues, et autres caractéristiques spécifiques au contexte
- Comment ces impacts ont-ils varié en fonction des caractéristiques démographiques des personnes ? Quel groupe a subi l'impact le plus important ?
 - Sexe, âge, handicap, ethnie, caste, état matrimonial, agriculteurs, pasteurs, travailleurs employés sur les marchés du travail formel et informel, niveau de pauvreté, migrants, réfugiés, et autres caractéristiques spécifiques au contexte
- Quelles sources de données sont disponibles pour l'exposition aux aléas et la vulnérabilité ? Et comment y accéder ? Quelles institutions détiennent les données ? Quelles sont les possibilités et les restrictions qui s'appliquent pour y accéder ?
- Des institutions (gouvernement, ONU, secteur privé ou ONG) sont-elles impliquées dans la cartographie de l'exposition et de la vulnérabilité ? Si c'est le cas, à quelle échelle se fait cette cartographie (nationale, pour des régions/districts spécifiques ou des zones spécifiques) ? Quels sont les indicateurs utilisés pour la cartographie ? Quelle est la couverture géographique d'OpenStreetMap ? Le système est-il actif dans le pays et la SN est-elle impliquée ?
- Quels aléas la Société nationale a-t-elle qualifiés de priorités à gérer dans son plan stratégique ? Dans quelle mesure ces aléas correspondent-ils aux aléas ayant une viabilité FBP élevée ?

Prévision des aléas

(Pour ces questions, il vaut mieux demander à un expert en hydrologie-météorologie de participer aux interviews pour que des questions de clarification et de suivi puissent être posées et pour évaluer la qualité des informations obtenues)

- Quels aléas sont actuellement prévisibles ? (Poser des questions sur les sécheresses, les inondations, les cyclones, les vagues de chaleur, les vagues de froid et tout autre aléa spécifique au contexte.)
- Quelles prévisions sont actuellement établies au niveau national ? Dans quels délais les prévisions sont-elles établies et transmises au public ? Les délais s'expriment-ils en heures, en jours, en semaines ? Y a-t-il des prévisions à 10 jours, des prévisions saisonnières ?
- Les services techniques nationaux (météorologiques, hydrologiques) émettent-ils des alertes en cas de phénomène climatique extrême ? Le cas échéant, quel est le délai de ces alertes et suivant quels échelons de commandement sont-elles diffusées ?
- Si les alertes météorologiques se basent sur des niveaux de danger, quels sont les niveaux utilisés et comment ont-ils été sélectionnés ?
- Les services techniques du gouvernement établissent-ils un indice de chaleur pour tenir compte des températures diurnes et nocturnes (ces indices seraient alors applicables pour les vagues de chaleur et de froid) ?
- Y a-t-il des prévisions d'impact qui sont opérationnelles ou en cours de développement ? Le cas échéant, comment fonctionnent-elles ? Quels indicateurs d'impact utilisent-elles ?
- Les prévisions ont-elles été vérifiées ou la compétence a-t-elle été évaluée de manière à calculer le degré de certitude avec lequel une institution peut les utiliser pour prendre des décisions ? Le cas échéant, quels sont les résultats de cette évaluation pour chaque type de prévisions ?
- Si elles n'ont pas été vérifiées, les services concernés sont-ils disposés à partager les données et les prévisions afin que l'équipe chargée de l'étude ou d'autres personnes puissent vérifier dans quelle mesure elles conviennent pour alimenter le déclencheur du FBP ?
- Y a-t-il des systèmes d'alerte précoce opérationnels ? Comment fonctionnent-ils ? Quel délai avant catastrophe l'alerte précoce offre-t-elle ? Quelles institutions sont impliquées ?
- Quelle est la nature de la relation entre les services techniques du gouvernement (météorologiques, hydrologiques) et d'autres intervenant-e-s comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les acteur·rice·s de la protection sociale, les institutions universitaires nationales et internationales, les institutions de prévisions internationales comme l'OMM et le CEPMMT ? Certaines de ces relations sont-elles formalisées par des protocoles d'accord ou autres ?
- Quels sont les projets hydrologiques et météorologiques en cours ?

Actions précoces possibles

- Si une alerte de catastrophe (inondation, sécheresse, etc.) était disponible et crédible, quelles seraient les actions que les ménages et les institutions qui les assistent pourraient prendre pour réduire les pertes et les souffrances ?
- Quelles actions autonomes les personnes et les communautés entreprennent-elles déjà pour se préparer à une catastrophe, pour la gérer et pour s'en relever ?
- Y a-t-il une forme d'assistance qui pourrait être fournie de l'extérieur afin de permettre aux personnes et aux communautés de mener des actions autonomes avec plus d'efficacité ?
- Dans quels secteurs la Société nationale et d'autres institutions en lien avec elle possèdent-elles une expertise (argent liquide, EAH, refuges, moyens de subsistance, évacuations, protection des animaux, communication, premiers secours, etc.) ?
- Si vous aviez la possibilité de réduire deux risques au moyen d'un système de FBP, lesquels sélectionneriez-vous dans cette liste ? Pourquoi ? Quelles actions mèneriez-vous pour réduire ces deux risques ?
- Quels sont les éléments probants qui valident les actions précoces possibles et leur efficacité pour réduire le risque de facteurs de stress spécifiques liés à une catastrophe ? La Société nationale a-t-elle procédé à des évaluations des impacts pour les actions envisagées dans le cadre du FBP ?

Capacités et processus institutionnels

- La Société nationale a-t-elle mis en œuvre des outils dans le cadre d'un processus PIE (préparation à une intervention efficace) ou tout autre processus d'évaluation ? Le cas échéant, comment les points forts et les points faibles mis en évidence dans ces rapports s'alignent-ils sur les exigences de mise en place d'un programme de FBP ?
- La direction générale de la Société nationale considère-t-elle que le concept de FBP présente une valeur ajoutée qui va au-delà de celle d'un flux de financement supplémentaire ?
- Le concept de FBP est-il bien accueilli ? Y a-t-il un·e champion·ne au sein de la Société nationale pour diriger le processus ?
- La Société nationale entretient-elle une relation solide avec d'autres acteur·rice·s de la gestion des catastrophes qui pourraient l'aider à implémenter des actions de FBP ?
- Quelles autorisations la SN devrait-elle obtenir auprès du gouvernement pour mener des actions précoces ? Peut-elle les obtenir à l'avance ou dans des délais très courts ?
- La Société nationale possède-t-elle de l'expérience dans la mise en œuvre de programmes dans des zones de grande taille ? Ou bien travaille-t-elle uniquement dans un petit nombre de communautés cibles pour chaque programme ? De même, quelle est son expérience de travail dans des communautés au sein desquelles elle n'avait jamais organisé d'activité ou n'est pas présente ?

- Quelles sont les forces et les faiblesses de la Société nationale qui renforcent ou freinent sa capacité à mener des actions rapides durant le délai de la prévision ?
- Quelle est la capacité des branches locales de la Société nationale ? Combien de membres du personnel et de volontaires compte chaque branche ? Certaines de ces branches génèrent-elles des revenus ? Quel est le niveau de formation des volontaires de chacune ?
- Lors des dernières interventions, y a-t-il eu des retards significatifs entre le moment où du matériel ou des financements étaient mis à disposition et le moment où ce matériel, cet argent liquide ou d'autres formes d'assistance parvenaient aux ménages ? Si oui, pourquoi ?
- Quelles Sociétés nationales partenaires se sont engagées aux côtés de la Société nationale ? Disposent-elles de programmes qui se concentrent sur des compétences spécifiques comme la préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires ou le SERA ?
- Quelle est l'expérience de la Société nationale concernant le DREF ? A-t-elle pu obtenir de l'aide de la part de ce fonds ? Si elle n'en a pas obtenu, pourquoi ? Si elle en a obtenu, y a-t-il eu des retards dans les récents déboursements du DREF ?

Financement

- Quelle expérience la Société nationale possède-t-elle dans la gestion de fonds d'un volume comparable aux déboursements du DREF pour l'ABP ?
- La Société nationale a-t-elle pu obtenir des financements et les a-t-elle gérés efficacement dans le cadre du DREF au titre d'une crise imminente et du DREF classique, ou d'un Appel d'urgence ? Si c'est le cas, pour quels aléas en a-t-elle obtenu et comment les a-t-elle gérés ?
- Y a-t-il (eu) des problèmes de gestion financière qui compliqueraient le versement de fonds du DREF pour l'ABP directement à la Société nationale ? Le cas échéant, la Société nationale bénéficie-t-elle de l'assistance d'une Société nationale partenaire susceptible de l'aider à gérer les fonds ?
- Y a-t-il d'autres sources de financement qui pourraient être libérées en fonction d'un déclencheur FBP pour financer une action de FBP, en dehors du DREF ?

Protection sociale

- Quels programmes de protection sociale sont opérationnels ou en cours de développement dans le pays ? Citons par exemple les programmes de transferts monétaires, les travaux publics et l'alimentation scolaire.
- Le pays possède-t-il un registre social unifié susceptible de contribuer au ciblage des bénéficiaires du FBP ?

- Est-ce que l'un de ces programmes de protection sociale prévoit un changement d'échelle avant un choc ou en réaction à un choc ? Le cas échéant, comment se fait le passage à l'échelon supérieur et quelles conditions déclenchent le mécanisme ?
- Est-ce que l'un de ces programmes prévoit une assistance particulière pour les populations touchées par une catastrophe ?
- Les populations qui bénéficient d'une assistance dans le cadre de ces programmes correspondent-elles aux populations qui bénéficieraient d'une assistance dans le cadre d'un programme de FBP ? Le cas échéant, pour quels aléas ?
- Y a-t-il une possibilité d'intégrer la protection sociale dans le système de FBP proposé afin d'élargir la couverture du système de FBP, en particulier dans le domaine du ciblage ou des modalités de l'assistance ?

Conduction of Feasibility Studies for FbF Regional Southern Africa Project 2019 © Anna Lena Huhn and Yolanda Clatworthy (GRC)